

Séance du : 27 Janvier 2026

Numéro de la délibération : DEL/BCH/26/01/07

<p>Date Convocation 20/01/2026</p> <p>Date Affichage 20/01/2026</p> <p>Nombre de Conseillers :</p> <table><tr><td>- en exercice</td><td>27</td></tr><tr><td>- présents</td><td>16</td></tr><tr><td>- procurations</td><td>04</td></tr><tr><td>- absents</td><td>07</td></tr></table>	- en exercice	27	- présents	16	- procurations	04	- absents	07	<p>Le 27 Janvier Deux Mille Vingt Six à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p>PRESENTS 16 : Carole CHARUAU, Anne-Claude CABILIC, Emmanuel MAILLARD, Rémy BONNIN, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Valérie AURIAUX, Michel CHARUAU, Jean-Marie CAMBRELENG, Alice MARTIN, Sandrine TARAUD, Manuella AUGEREAU, Michel BOURGERY, Yannick RIVALIN et Patrice BERNARD.</p> <p>PROCURATIONS 4 : Judith LE RALLE, Didier MARTIN, Sophie FERRY, Line CHARUAU, qui ont donné respectivement procuration à Laurent CHAUVET, Manuella AUGEREAU, Valérie AURIAUX et Patrice BERNARD.</p> <p>ABSENTS 7 : Michel BRUNEAU, Didier Gustave MARTIN, Corinne VERGNAUD LEBRIS, Stéphane GILOT, Jérôme GEAY, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU et Dany HERBRETEAU.</p> <p>SECRETAIRE : Rémy BONNIN</p>
- en exercice	27								
- présents	16								
- procurations	04								
- absents	07								

BOURSES BAFA 2026

Rapporteur : Brigitte GIGOU

Depuis de nombreuses années, la commune met en place un système d'aide qui permet à des jeunes insulaires de passer leur Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) en collaboration avec un organisme d'éducation populaire.

A l'instar des années précédentes, il est proposé d'attribuer, en 2026, cinq bourses de 250 € euros pour le stage de formation générale.

En contrepartie, les bénéficiaires s'engagent à effectuer leur stage pratique de 14 jours dans un Accueil Collectif de Mineurs de la collectivité.

Ce système permet d'offrir une qualification à des jeunes et de constituer un vivier d'animateurs, formés et disponibles, pour ensuite effectuer des vacances et notamment l'été lorsque les effectifs des ACM augmentent.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité (20 POUR) :

- ♦ **ATTRIBUE** en 2026, 5 bourses de 250 € pour des stages de formation générale (cursus BAFA), à des jeunes de l'île, soit un montant total pour l'année 2026 de 1 250 €.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme
La maire,
Carole CHARUAU